

COVID-19

Un an après

Au printemps 2020, lors du premier confinement, la rédaction de Travail & Sécurité avait interrogé des entreprises sur la façon dont elles s'organisaient face aux restrictions sanitaires et aux risques de contamination de leur personnel. Un an après, Travail & Sécurité a de nouveau questionné trois entreprises sollicitées précédemment pour savoir où elles en étaient.

REPÈRES

> LES ENTREPRISES interrogées ici avaient témoigné en avril 2020 des conditions dans lesquelles elles poursuivaient leur activité dans le contexte de pandémie et de confinement de l'époque. Ces témoignages sont à retrouver dans le numéro de *Travail & Sécurité* n° 816, daté de mai 2020, et sur le site www.travail-et-securite.fr.

TRANSPORT

> **Didier Rousseaux,** directeur du site de Pontarlier des transports Jeantet.

« DEPUIS notre entretien, notre activité est quasiment revenue à la normale. Après un recours au chômage partiel lors du premier confinement, nous avons la chance de travailler avec des entreprises dans l'agro-alimentaire et le BTP, des secteurs qui s'en sortent plutôt bien. Ces partenaires, nous les connaissons depuis longtemps: cela facilite le dialogue. Les conducteurs ont désormais tout ce qu'il faut en matière de masques ou de gel hydroalcoolique. En revanche, les restaurants étant fermés, ils doivent s'adapter: ils ont désormais tous une cabine équipée d'un frigo, d'un espace suffisant et d'une climatisation permanente. Tous ces équipements sont intégrés dans notre cahier des charges lors d'achat de véhicules neufs.

« Sur 48 salariés, il n'y a eu que 2 cas de Covid avérés. »

Lorsqu'ils se déplacent sur plusieurs jours (cela représente environ 60% d'entre eux), nos conducteurs s'organisent et font le plein de nourriture. Côté hygiène, nous comptons sur d'autres sites où ils peuvent se rendre ou bien nous nous arrangeons avec des partenaires pour qu'ils puissent avoir accès aux douches. Les conducteurs peuvent aussi compter sur l'accompagnement de notre formateur qui centralise les informations pratiques pour qu'ils puissent en bénéficier.

■ 48 salariés à Pontarlier (Doubs).

Concernant le personnel sédentaire, notre organisation interne s'est vue modifiée avec la mise en place de règles scrupuleuses d'hygiène qui garantissent à

tous la prise d'un repas en sécurité. Je dois dire qu'au début, j'ai un peu fait la police pour les faire respecter. Nous avons mis à disposition une seconde salle de réfectoire, équipée d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Un planning répartit le passage dans ces deux salles de restauration à raison de 30 min par personne. Ce planning tient également compte de certains de nos conducteurs régionaux qui avaient pour habitude de déjeuner au restaurant et qui se trouvent intégrés aux effectifs sédentaires le midi. Les salles sont aérées après chaque passage.

En revanche, il nous est compliqué de mettre en place du télétravail, et ce pour plusieurs raisons. La première est technique: seules 4 des 12 personnes qui travaillent sur écran sont équipées d'ordinateur portable. C'est un investissement non négligeable qui ne peut être fait qu'au fur et à mesure. La deuxième raison est technologique: certains de nos essais n'ont pas été concluants en raison de difficultés d'accès à un réseau mobile et internet depuis le domicile des salariés. La mauvaise couverture de nos villages de montagne est très limitante... Enfin, la dernière raison – la plus importante – est organisationnelle: nos exploitants ont besoin de travailler ensemble, d'être réactifs et en contact permanent. Il s'avère que la distance nous fait perdre une efficacité précieuse pour notre bon fonctionnement. Au final, nous avons eu très peu de cas de Covid au sein de l'entreprise. Sur 48 salariés, il n'y a eu que 2 cas avérés.

Dernier point: nous travaillons au quotidien avec la Suisse. Les règles fluctuent et ne sont pas les mêmes qu'en France. Elles sont également différentes d'un canton à l'autre. Il est par conséquent impératif de se tenir informé des règles en vigueur en permanence.

Pour ma part, je suis plutôt optimiste. Les nouvelles annonces (NDLR: l'entretien a eu lieu le 1^{er} avril) étaient nécessaires. J'espère qu'à partir de la mi- ou fin mai, la vie reprendra un cours normal... et l'économie devrait suivre. Certes, nous sommes très loin de vivre une époque fabuleuse, mais nous pouvons tous croire en des jours meilleurs. » ■

Propos recueillis par D. V.